

AUTREMENT DIT...

Le billet du SNU Poitou-Charentes

ELECTIONS PROFESSIONNELLES PÔLE EMPLOI 2016

Elles sont un temps fort dans la vie de notre Etablissement où chacun d'entre nous peut faire entendre sa voix et peser dans l'organisation et les choix de Pôle emploi.

Du 17 mai au 9 juin vous devrez élire les candidat(e)s qui siègeront dans les instances représentatives du personnel à savoir :

Le Comité d'Etablissement : c'est l'instance qui traite de l'organisation du travail. Il décide également des activités sociales et culturelles. Le SNU est partisan du quotient familial de façon à permettre à celles et "ceux qui en ont le plus besoin" d'accéder à des activités qui ne leur seraient pas ou peu accessibles autrement.

Le CE permet aux personnels d'être informés des objectifs et projets de la Direction.

Son périmètre d'action est la région, donc Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes.

Durant cette dernière mandature, nous avons pris les responsabilités qui nous ont été confiées par vos voix que ce soit en DP, en CHSCT et au CE.

Nous avons assuré le secrétariat et la trésorerie du CE dont la gestion des activités sociales et culturelles (secours, voyages, tickets cinéma, chèques vacances...).

Nous vous avons accompagné dans vos recours (CPN39) et dans vos défenses individuelles et/ou collectives.

Les Délégués du Personnel : ils portent les réclamations individuelles ou collectives en matière d'application de la réglementation du travail. Les DP sont donc vos interlocuteurs au quotidien pour toutes les questions relatives à la gestion des ressources humaines : application des accords dont l'OATT, CPN 39, respect du statut 2003 et de la CCN...

Les DP gardent leur périmètre géographique actuel : Poitou-Charentes

Le Comité Hygiène Sécurité et Condition de Travail (CHSCT) lui sera renouvelé en 2017, à l'issue des mandats en cours.

Il sera alors désigné par les élus CE et DP que vous élirez en juin.

Il est important que vous fassiez **entendre votre voix** car ces élections se tiendront dans **un climat austère et instable**. Nombreuses sont les personnalités politiques à se prononcer en faveur d'une privatisation de Pôle emploi et qui souhaitent ainsi démanteler le Service Public de l'Emploi ce que le SNU n'a de cesse de dénoncer et de combattre. Le Président de Région, Alain Rousset, s'est prononcé favorablement à la régionalisation et au transfert des prérogatives liées à l'emploi...



Le SNU revendique et se bat pour un service public de qualité quand la Direction fait le choix d'une **dématérialisation à outrance** des accès à l'offre de service afin de **masquer la faiblesse des effectifs**.

Si le SNU n'est pas défavorable à l'utilisation du numérique et est attaché à un service personnalisé, nous refusons de voir **les principes fondamentaux des services publics (accessibilité, égalité de traitement, gratuité...)** piétinés par l'accès exclusivement dématérialisé des usagers à nos services.

Avec NPDE et ADC, nous sommes en train d'**apprendre aux usagers à se passer de Pôle emploi** et de la compétence de ses conseillers. Ceci n'est pas tolérable !!

Il est donc urgent de se mobiliser : notre avenir et nos métiers sont en jeu !

Voter SNU le 9 juin, c'est être assuré d'avoir :

- **des représentants du personnel non clientélistes, qui défendent les intérêts de tous les salariés ;**
- **des représentants fidèles aux valeurs qu'ils défendent ;**
- **des représentants vigilants sur nos conditions et notre santé au travail et qui pèseront dans les négociations sur le chantier QVT annoncé par la Direction.**